21.

Rapport sur trois observations communiquées à l'academie par M. Moreau, chirurgien à Barleduc.

L'academie m'a chargé d'examiner et faire le rapport de trois observations que lui a communiquées M.r Moreau, chirurgien à Barleduc, la 1ere sur un ~~[illegible]~~ ulcere considerable et tres ancien gueri par la decoriation du tibia, c'est le terme de l'auteur, la 2e sur une obstruction du rectum, et la 3e sur une gangrene de cause interne guerie par le vin de Bourgogne.

Voici l'extrait de la 1ere observation. un jeune homme de vingt ans portoit à la jambe gauche depuis environ trois ans un ulcere tres etendu avec carie du tibia. tout chez ce sujet, dit M. Moreau annonçoit une depravation dans la machine qui tendoit à sa destruction, et rien n'annonçoit un vice ~~cette~~ particulier dans les humeurs. la carie qui n'attaquoit que la substance compacte de l'os occupoit presque la moitié de l'etendue de sa face ~~tout interne~~ qu'externe, et penetroit à peu près la moitié de l'epaisseur de l'os. M. Moreau dit qu'il n'enleva aucune portion de chair, pas meme celle qui etoit pourrie, qu'après avoir enlevé la carie il reappliqua les lambeaux les plus ~~qu'il reappliqua les lambeaux les plus exactement~~ exactement possible, et qu'il n'~~appliqua~~ employa que de la charpie chargée de digestifs tres simple. il ajoute qu'en moins de quinze jours la surface de l'ulcere fut entierement detergée, et qu'il fut entierement

cicatrisée trois mois après l'opération, que la
cicatrice étoit ferme et la jambe si peu défigurée
que couverte d'un bas elle ne paroissoit en rien
différente de l'autre. M. Moreau a joint au très
~~[illegible]~~ extérieur, qui comme on voit a été très
simples l'usage des remèdes généraux et du vin
de Bourgogne, dont il paroît faire beaucoup de
cas. il cherche à justifier le mot <u>decoriation</u>
qu'il a employé, en disant que par son opération
il a enlevé la carie, tandis que les autres moyens
qu'on emploie contre la carie la détruisent. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
quoiqu'il en soit, l'observation de M. Moreau
nous paroît laisser bien des doutes à éclairer
comment concevoir en effet que sans avoir enlevé
aucune parcelle de chair, pas même celle qui
étoit pourrie, en appliquant seulement très
exactement les cautères, et recouvrant la plaie
de charpie, chargée d'un digestif très simple, il
il a détruit en moins de quinze jours un ulcère
~~[illegible]~~ qui occupoit presque la
moitié de l'étendue des faces internes qu'el
~~[illegible]~~ du tibia? ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ une
cure aussi surprenante et aussi prompte exige
au moins des détails que M. Moreau n'auroit
pas dû négliger de nous donner. il dit que M.
Bict a pu voir le malade, puisqu'il étoit

à vingt lieues de l'endroit, et il finit en nous
assurant que puisqu'il a donné des preuves d'autres
faits plus dans le cas d'exciter l'incrédulité que ce
dernier, on ne doit pas faire difficulté de l'admettre.
ce n'est cependant pas notre avis.

2.e observ.

On s'est servi toujours du terme imperforation
pour désigner le défaut d'ouverture de l'intestin rectum.
ce mot ne plait pas à M. Moreau, il a imaginé
celui d'obturation du rectum, qui fait le sujet de
sa seconde observation. l'enfant qu'il a opéré avec
le trois-quart et le lithotome caché est très bien guéri:
il convient lui même que son opération auroit pu
être plus simple. mais enfin il a réussi, et son
observation, sous cet aspect, mérite d'être conservée.

3.e observ.

à l'égard de la troisième sur une gangrène
de cause interne qu'il assure avoir guérie avec
le vin de Bruyere, ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
il suffit qu'on sache que l'homme qui en est le sujet
vigneron de profession, âgé de 69 ans, avoit tout le
pied droit gangréné avec tuméfaction de toute la
jambe, et qu'un chirurgien habile qui l'avoit vu
avant M. Moreau, avoit employé inutilement
tous les médicamens les plus actifs contre la gangrène.
ce fut alors que M. Moreau proposa l'usage du
vin de bruyere, très usité dans son pays. il fut admi-
nistré au malade et il y paroit dit l'auteur, à peine
quatre jours qu'il avoit commencé à en user, qu'on
s'aperçut que la gangrène ne faisoit plus de progrès.
trois semaines après, presque toutes les parties gan-
grenées étoient vivifiées, à l'exception de quelques

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

lambeaux qui etoient tombés. enfin toutes les parties se sont rapprochées, la cicatrice s'est faite, et le malade a été entierement gueri. X

M. Moreau pretend que ce fait etablit d'une maniere positive la difference de la gangrene et du sphacele. il fait à ce sujet une comparaison assez singuliere, que voici: je compare, dit il, un membre gangrené à une machine hydraulique qui manque seulement pour exercer ses mouvemens, mais qui les reprend sitot qu'on peut fournir à lui en redonner, et un sphacele à une semblable machine, dont l'organisation est tellement derangée, qu'aucun moyen ne peut la faire revivre. M. Moreau pouvoit nous faire grace de cette comparaison, dont l'application n'est pas des plus justes. il ne doute pas que son malade ne doive son salut à l'efficacité du vin de Bourgogne, et il examine jusqu'à quel point on doit compter sur ce remede. il croit qu'il peut etre tres utile, lorsqu'il n'y a pas de vice particulier dans les humeurs, et qu'il agit surtout comme sudorifique.

M. Moreau a fait voir à M. Fiet le malade dont il est ici question, et dont voici l'etat. le 3e et le 4e orteil etoient tombés ainsi que la plus grande partie des os du metatarse qui les soutenoit. le 2e os du metatarse et le dernier orteil etoient tellement rapprochés du second, qu'on croiroit que le pied n'a eu originairement que trois doigts. le vuide des os qui manquent est totalement rempli. Il paroit que cet

> X pendant que le malade a fait usage du vin de Bourgogne, on n'a appliqué sur son pied que des linges secs qu'on changeoit souvent.

que cet homme se sert de son pied com
me a l'ordinaire, puisqu'il ~~est~~ a fait
a pied quatre grandes lieues pour se
rendre a Bar le duc ou M. Biet l'a
vu et qu'il a retourné le meme jour
dans son pays.

M. Moreau finit par donner la
recette du vin de Bourgogne qu'il a
employé et par indiquer les precautions
à prendre pour en tirer toute l'utilité
qu'on en attend. nous croyons que son
observation merite d'etre conservée.

Signé Süe 2e

ce 8 juillet 1790.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 13 d 23 n° 2